

Saint-Martin-d'Hères, le jeudi 9 juillet 2020

Le président de l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'Administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Jeudi 16 juillet 2020

A 9h

Au moyen d'une visio-conférence

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

2. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 12 mars et du 25 mai 2020

3. Points stratégiques

3.1. Plan stratégique

3.2. Réforme des études de santé

4. Affaires financières

4.1. Consolidation des comptes 2019 de l'UGA avec Floralis et la Fondation UGA

5. Affaires institutionnelles

5.1. Règlement intérieur de l'UGA (deuxième partie) (discussion simplifiée)

5.2. Modification du règlement intérieur de la formation continue et de l'apprentissage (discussion simplifiée)

5.3. Statuts du Service Des Langues (SDL) (discussion simplifiée)

6. Ressources humaines

6.1. Plan d'action et dépôt du projet HRS4R (discussion simplifiée)

7. Formation et vie étudiante

7.1. CVEC :

7.1.1. Information sur l'utilisation de l'aide d'urgence

7.1.2. Répartition de la part complémentaire

7.2. Aide d'urgence à destination des doctorants

7.3. Évolution des critères automatiques pour l'exonération des droits d'inscription nationaux

7.4. Dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

8. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Yassine LAKHNECH